



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cayenne, lundi 24 avril 2023

Déroutement d'une pirogue à l'embouchure de l'Approuague

L'action de l'État en mer intercepte une embarcation de transport liée à l'orpaillage illégal.

Le mardi 18 avril 2023, le patrouilleur des forces armées La Confiance, déployé dans le cadre d'une mission de surveillance des approches maritimes françaises à l'Est de la Guyane, détecte un convoi de trois pirogues sans pavillon au niveau de l'embouchure du fleuve Approuague.

Alors que les militaires tentent de procéder au contrôle de l'une des pirogues, les quatre individus présents à bord cherchent à s'enfuir en se délestant d'une partie de leur cargaison et en adoptant une attitude hostile. En raison du refus d'obtempérer, l'embarcation est déroutée et les quatre individus sont remis à la brigade de gendarmerie maritime de Cayenne.

L'audition de ces derniers, ainsi que la nature de la cargaison trouvée sur la pirogue ont permis de caractériser une activité de transport logistique à destination des sites d'orpaillage illégal.

En raison de la facilité de déplacement qu'elle offre, la voie maritime est souvent empruntée par les orpailleurs illégaux venus du Brésil ou du Suriname, pour ensuite remonter le long des fleuves afin d'alimenter les sites en vivres, matériel et personnel. Une réflexion des services de l'État est en cours afin de renforcer l'action répressive en la matière le long de la bande côtière.

Contact presse :

Service régional de la communication interministérielle

communication@guyane.pref.gouv.fr

www.guyane.gouv.fr